

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE
N° 003/ITURI-BUNIA/COOPI/ OCTOBRE 2026

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet CPI/ FPV : « **Réparations collectives** » en Ituri ;
Un recrutement local est ouvert pour le poste suivant :

UN (01) INFIRMIER(E) PRESTATAIRES DE SERVICES

Lieu d'affectation : **Bunia et Tchomia-Bogoro**

Description des tâches :

En étroite collaboration avec le Responsable Médical, l'infirmier prestataire de service fait le suivi des soins de santé administrés par les structures partenaires aux bénéficiaires du projet, vérifie le lien de la maladie du bénéficiaire aux préjudices subis et récolte toutes les données nécessaires pour l'atteinte des objectifs du projet. Il s'assure également de la qualité des soins administrés aux bénéficiaires et de la satisfaction de ces derniers pour leur réhabilitation physique.

RESPONSABILITES :

L'infirmier prestataire de service a les responsabilités spécifiques suivantes :

1) Gestion/Management du projet

- Apporter au chef de projet un support technique sur la prise en charge médicale réelle des bénéficiaires dans les structures sanitaires partenaires en collaboration avec le Responsable Médical ;
- Assister au screening (évaluation médicale initiale) des bénéficiaires dans les structures de santé partenaires et apporter son soutien aux prestataires des structures partenaires dans la compréhension de la prise en charge médicale selon la philosophie du projet ;
- Faire le suivi régulier des bénéficiaires sous traitement en ambulatoire ou en hospitalisation avec l'accompagnement du Responsable Médical en réalisant des visites de suivi ;
- S'assurer du respect par les prestataires des structures partenaires, des guides nationaux et des protocoles de prise en charge médicale utilisés en RDC ;
- Avec l'appui du Responsable médical, s'assurer que les pathologies prise en charge dans les structures partenaires ont un lien avec les préjudices subis par les bénéficiaires ;
- Guider les bénéficiaires dans leur prise en charge médicale ;
- Vérifier tout référencement s'il est motivé avant sa validation par le Responsable Médical ;
- Enregistrer tout cas nécessitant des soins spécialisés et faire rapport au Responsable médical pour dispositions utiles ;
- Veiller à la conformité de la facturation par les structures partenaires selon la tarification convenue dans le contrat et selon le type des soins administrés aux bénéficiaires ;
- Mettre régulièrement à jour la base des données de son rayon d'action ;
- Assurer le classement des documents du projet au bureau de COOPI afin de faciliter l'archivage de dossiers des bénéficiaires ;
- Participer aux réunions techniques du projet selon les indications du Chef de Projet ou du Responsable Médical,
- Etre disponible à exécuter d'autres activités demandées par la hiérarchie qui visent l'atteinte des résultats du Projet et de COOPI dans la région.

2) Le rapportage/suivi et évaluation :

- Rendre disponible l'état d'avancement du screening et de la prise en charge médicale des bénéficiaires par les structures partenaires ;



- Collecter régulièrement toutes les attestations de screening médical, les rapports médicaux et les formulaires de rapport individuel des bénéficiaires screenés ou pris en charge dans les structures partenaires ;
- Collecter, compiler et transmettre les données statistiques au Responsable Médical.
- Rédiger des rapports d'activités de son rayon d'action ;
- Analyser les tendances des indicateurs et les difficultés liées à la prise en charge médicale dans les structures sanitaires partenaires de son rayon d'action et proposer des mesures concrètes et réalisables d'amélioration à soumettre au Responsable Médical et au Chef de Projet ;
- Rédiger les Rapports mensuels des activités de la prise en charge médicale des structures sanitaires sous son rayon d'action
- Faire le classement de tous les documents de travail.

3) Profils souhaités :

1. Avoir un diplôme d'infirmier A1 ou A0 en sciences infirmières ou hospitalières avec au moins 2 ans d'expériences professionnelles comme infirmier traitant ;
2. Avoir été Directeur de nursing ou superviseur des soins de santé primaires au BCZ est un atout ;
3. Bonne expérience des projets santé (soins de santé primaire et secondaire)
4. Connaître et résider dans la zone d'intervention ;
5. Excellentes capacités rédactionnelles en français
6. Capacités conceptuelles : outils de travail (fiches, etc.) et de renforcement de capacités (modules de formation, etc.)
7. Être capable de travailler sous stress ;
8. Être patient, dynamique, à l'écoute, positif, pro-actif ;
9. Capacités d'organisation, grande aptitude à travailler en équipe, empathie et flexibilité ;
10. Capacité à travailler dans un contexte politique et sécuritaire sensible et complexe ;
11. Capacités de travail sous pression et de façon autonome.
12. Maîtrise du français et aux minimum deux langues locales (swahili Lingala, Alur...) ;
13. Fort sens organisationnel et maîtrise de l'outil informatique.
14. Savoir conduire une moto et avoir son permis de conduire à jour.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leurs dossiers complets de candidature en utilisant ce lien : [ICI](#) ou <https://forms.gle/PWPf3eiGjUVpZ3Rs5> , au plus tard le 23 octobre 2026 à 16h00 précise, heure locale de Kinshasa, RDC.

N.B. Les candidatures féminines pour la promotion du Genre en RDC et de toute personne des bonnes mœurs sont prioritaires.

COOPI applique la politique de la tolérance zéro à tout cas lié au PSEA et aux actes en lien avec la mauvaise conduite de son staff et des partenaires de mise en œuvre.

Fait à Kinshasa, le 13/10/2026

Daouda M'BODJ

Chef de Mission COOPI -RDC



COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL : [HTTPS://COOPI.ORG/HELP](https://COOPI.ORG/HELP) A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME RDC